

# compte-rendu de la réunion du Conseil territorial du 21 février 2026

**Présent.e.s :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer (visio), Sabrina Jaubert (visio), Nathalie Lassalle (visio), Céline Strazel Fortune & MM. Michel Laurent, Christophe Meynial, David Peneau, Philippe Pudelko, Xavier Sarini

**Absents excusés :** M<sup>mes</sup> Marie-José Gaudefroy, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Daniel Bernard, Pierre Lentier, Pierre-Olivier Levet (visio),

**Invités :** MM. Emmanuel Dott (CTS ligue), Victor Garriguet (directeur CDHB78), Nicolas Keïta (CTS ligue), Fabrice Le Roy (CTF CDHB95)

## Ordre du jour :

- Validation PV de réunions du CT
- Groupes de travail ETR – Structuration par chantier
- CTI 2026–2029 – Présentation structurée
- Contraintes structurelles majeures
- Perspectives territoriales IDF
- Synthèse

La séance débute à 9h30.

## VALIDATION DE PV DE RÉUNION

> PV des réunions du CT du 29/11/2025

⇒ Le CT valide à l'unanimité des présents le PV cité ci-dessus.

## GROUPES DE TRAVAIL ETR – STRUCTURATION PAR CHANTIER

> **Finalité générale des groupes de travail**

Les groupes de travail visent à articuler :

- les objectifs stratégiques territoriaux,
- les directives techniques nationales 2025–2028,
- les travaux opérationnels de l'ETR,
- les réalités clubs / comités / ligue.

Ils s'inscrivent dans un temps long structurant, en cohérence avec l'olympiade et la préparation du CTI 2026–2029.

Il est rappelé que les groupes ne constituent pas des espaces d'échange informels mais des espaces de production.

Chaque groupe devra produire des livrables argumentés comprenant :

- diagnostic objectif,
- options possibles,
- impacts (sportifs, organisationnels, financiers),
- recommandations hiérarchisées.

Ils doivent fonctionner en synergie avec :

- PPF
- formation / ITFE
- arbitrage
- développement
- COC

L'ETR ne peut fonctionner en silo.

## **GRUPE 1 : ORGANISATION DES COMPÉTITIONS (15-18 ANS / BRASSAGES / CALENDRIER)**

### **1. Diagnostic issu des échanges**

Plusieurs constats convergents sont exprimés :

#### **a) Modèle compétitif dominant**

- modèle standard : 2 entraînements + 1 match
- faible diversification de l'offre
- pression compétitive ressentie très tôt dans la saison.

Certains clubs estiment que « *la saison se joue dès mi-septembre* », notamment via les brassages.

#### **b) Périodes sensibles identifiées (questionnaire régional ≈ 80 clubs)**

- septembre :
  - o adaptation physique
  - o rythme scolaire
  - o stress des brassages avec peu de préparation ( jouer sa saison sur 1 match)
- juin :
  - o examens
  - o disponibilité réduite

Les autres périodes sont jugées moins problématiques.

#### **c) Continuité des parcours – fidélisation**

Constats partagés :

- ruptures importantes aux changements de catégories
- taux d'abandon significatif sur certaines tranches d'âge
- décrochage marqué en U15 / U17 / U18.

Le modèle compétitif unique semble peu adapté à :

- débutants tardifs,
- joueurs en reprise,
- public adolescent fragile dans l'engagement.

### **2. Enjeux stratégiques**

- sécuriser les parcours jeunes (en cohérence avec le PPF)
- réduire les ruptures catégorielles
- maintenir l'exigence sportive sans rigidifier l'entrée dans la compétition
- articuler performance et fidélisation.

Lien DTN :

- performance sportive durable,
- adaptation de l'offre aux publics.

### **3. Pistes de travail évoquées**

- révision des modalités de brassage
- progressivité accrue en début de saison
- souplesse de programmation
- allègement des périodes scolaires sensibles
- expérimentation possible via comité pilote.

### **4. Livrable attendu du groupe**

- diagnostic consolidé sur les abandons par catégorie.
- analyse des effets des brassages.
- scénarios d'organisation ajustés (avec impacts).
- proposition de calendrier type révisé.

## **GRUPE 2 : ENCADREMENT – FÉMINISATION – ACCUEIL DES PUBLICS**

### **1. Diagnostic partagé**

Plusieurs constats convergents sont exprimés :

#### **a) Intégration des débutantes (U13 / U15)**

Constats récurrent :

- intégration immédiate en championnat,
- écarts de niveau importants,
- scores déséquilibrés,
- décrochage rapide.

#### **b) Taux d'abandon élevés**

Constats récurrent :

- 50 % des créations correspondant à des abandons,
- jusqu'à 60 % sur certaines petites catégories,
- distinction nécessaire entre « essai normal » (U7-U9) et abandon problématique (U13-U15).

#### **c) Freins spécifiques féminins**

- contraintes sociétales / familiales,
- autonomie limitée,
- horaires inadaptés,
- acceptabilité sociale de la performance,
- mixité en U11 en question (réflexion en cours).

#### **d) Qualité de l'encadrement**

Problématique :

- couverture inégale par encadrants diplômés.
- charge croissante des clubs.
- nécessité d'un accueil structuré des nouveaux publics

### **2. Enjeux stratégiques**

- fidélisation durable,
- féminisation structurelle,
- parcours progressifs,
- sécurisation de l'entrée dans la pratique.

Lien DTN :

- performance sociale et associative,
- handball pour tous,
- égalité femmes-hommes,
- service aux clubs

### **3. Pistes évoquées**

- tournois loisir intermédiaires
- intégration différée en championnat
- parcours progressif débutantes
- ajustement horaires
- encadrement spécifique
- clarification position sur mixité U11

### **4. Livrable attendu du groupe**

- analyse chiffrée fidélisation par catégorie.
- diagnostic spécifique féminisation.
- proposition de parcours progressif U13-U15.
- recommandations sur mixité U11.
- impact formation encadrants

## **GRUPE 3 : BEACH / PPF / OFFRE DE PRATIQUE (DONT HAND À 4)**

### **1. Diagnostic**

#### **a) Confusion de pilotage Beach**

Constat :

- mélange des logiques PPF (performance) / développement-loisir,
- manque de lisibilité.

Orientation soutenue : dissociation claire entre Beach PPF et Beach développement.

#### **b) Positionnement du hand à 4**

Perçu comme :

- offre intermédiaire.
- outil d'accueil.
- levier féminisation.
- modalité de continuité en zones à faibles effectifs.

Mise en garde :

- ne pas structurer d'emblée en championnat,
- le penser d'abord comme offre de pratique

#### **c) Diversification de l'offre**

Constat :

- offre trop monolithique,
- faible continuité école → collège → club,
- opportunité à structurer

### **2. Enjeux stratégiques**

- articulation PPF / développement,
- clarification responsabilités,
- structuration progressive du Beach,
- utilisation du hand à 4 comme outil de fidélisation,
- cohérence avec CTI (axe performance + axe social)

Lien DTN :

- PPF Beach,
- diversification des pratiques,
- développement des handballs.

### **3. Pistes de travail**

- nommer deux référents distincts (PPF / développement).
- cartographier l'offre Beach existante.
- cadrer le hand à 4 :
  - o objectifs
  - o publics
  - o modalités
  - o articulation compétition
- structurer passerelles scolaires

### **4. Livrable attendu**

- note de clarification du périmètre Beach.
- schéma organisationnel PPF vs développement.
- proposition cadre hand à 4 territorial.
- projection budgétaire et impacts CTI

## > Synthèse transversale

Les trois groupes convergent autour d'un enjeu central :

Concilier performance et fidélisation.

Deux priorités structurantes ressortent :

1. renouvellement de l'élite (logique PPF / performance),
2. développement et sécurisation de la pratique pour le plus grand nombre.

Le COPIL ETR devra assurer :

- régulation stratégique,
- priorisation,
- articulation avec le CTI 2026–2029,
- production de livrables avant arbitrage politique.

## CTI 2026–2029 – PRÉSENTATION STRUCTURÉE

### > Lecture synthétique des critères fédéraux.

Enveloppe nationale annoncée : 2 M€ / an

Répartition indicative :

- 1 550 000 € ligues métropolitaines,
- 350 000 € ligues ultramarines + Corse,
- 100 000 € fonds solidarité

Des ajustements restent possibles.

### > AXE 1 – PERFORMANCE SPORTIVE TERRITORIALE (50 %)

Exigence préalable : participation des 8 comités + ligue aux compétitions nationales de détection H7.

Critères :

- détection 12–13 ans (couverture totale attendue)
- participation aux IC / trophées nationaux Michel-Barbot / intercomités Beach
- volume d'ETP qualifiés sur pôles

Point de vigilance IDF :

- coût salarial élevé pouvant pénaliser l'indicateur ETP,
- nécessité d'anticiper les effets des critères nationaux.

### > AXE 2 – STRUCTURATION – FORMATION – EMPLOI (20 %)

Exigence nationale :

- 75 % d'employabilité TFP4 / TFP5 à 6 mois et 2 ans,
- Respect du cahier des charges CFA fédéral.

Alertes exprimées :

- difficulté structurelle IDF (coût de la vie, temps partiels, cumul d'emplois),
- risque de pénalisation budgétaire,
- nécessité de clarifier la stratégie territoriale (dont BP MAPS).

### > AXE 3 – ARBITRAGE (20 %)

Exigence :

- 75 % désignations JAJ de moins de 25 ans sur U18M / U17F nationales.

IDF apparaît bien positionnée.

Vigilance :

- Maintenir qualité d'accompagnement.
- Sécuriser le renouvellement.

### > AXE 4 – PERFORMANCE SOCIALE (10 %)

Objectifs :

- augmentation nombre de clubs.
- 50 % clubs labellisés à échéance 2027–2029.

Modalités de barème encore à préciser.

## CONTRAINTES STRUCTURELLES MAJEURES

### > Saturation des équipements

- Refus de licences.
- Manque de créneaux.
- Forte pression en zones urbaines.

### > Charge administrative

- Clubs portés par peu de dirigeants.
- Difficulté à absorber nouvelles obligations.

Ces contraintes devront être intégrées dans toute décision stratégique.

## PERSPECTIVES TERRITORIALES IDF

### > Il est acté :

- d'intégrer les CTF au conseil territorial d'avril.
- d'activer un groupe de travail spécifique CTI.

### > Objectif :

Construire une cohérence entre :

- critères CTI
- critères ANS
- modalités de redistribution ligue → comités

Une réflexion partagée sur la répartition territoriale devra être engagée avant toute décision budgétaire.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES (CTI)

### > À ce jour le CTI 2025 va être versé par la fédération en février 2026 au lieu d'octobre, novembre, décembre 2025 et janvier 2026.

La ligue va tout de même verser la part fixe des comités (50 %) sous forme d'avoir en 2025, et la part variable sera donné après réception de la fédération.

### > Pour le CTI 2026, il y aura une baisse avec des critères aménagés, donc pour l'instant pas de groupe de travail sur le sujet.

Dès que les critères seront connus, un GT devra être constitué pour définir les critères des comités. La *deadline* devrait être juin 2026.

## SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Ce temps de travail a permis de :

- valider le cadre CTI 2026–2029.
- clarifier les exigences fédérales.
- identifier les zones d'incertitude.
- confirmer la nécessité d'un travail collectif approfondi.
- réaffirmer la double finalité territoriale :
  1. renouvellement des élites et performance
  2. développement de la pratique pour le plus grand nombre

Aucune décision budgétaire définitive n'est arrêtée à ce stade.

### Suites à donner

Sujet	Action	Responsable	Échéance
Groupes de travail	production livrable structuré	référents groupes	avril 2026
CTI	analyse territoriale critères IDF	COPIE ETR	avril 2026
Formation	clarification stratégie TFP / BP	VP formation + CTS	printemps 2026
Arbitrage	suivi indicateur JAJ	CTA / ligue	bilan fin saison
Gouvernance	intégration CTF au CT d'avril	ligue	avril 2026

Fin de la réunion à 12h00.

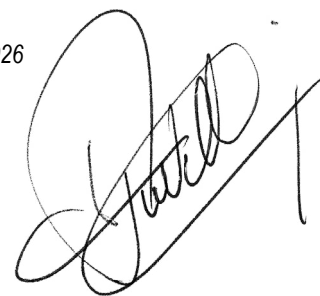
Prochaines réunions du BD programmées : 23/02, 9/03, 23/03, 7/04, 20/04, 4/05, 18/05, 1/06, 15/06, 29/06, 13/07/2026

Prochaines réunions du CD programmées : 7/03, 2/05/2026

Prochaines réunions du CT programmées : 18/04/2026

Prochaines réunions du CA programmées : 14/03 (visio), 25/04 (visio), 16/05/2026

AG ligue : 6 juin 2026



Philippe Pudelko  
Président

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z